

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cartes électorales élection présidentielle

GOSIER, LE 5 AVRIL 2022 — Cédric CORNET, maire du Gosier, informe les administrés qu'en raison de la refonte des listes électorales, de nouvelles cartes sont envoyées à l'ensemble des électeurs. Celles-ci remplacent, désormais, les anciennes.

La refonte est une opération matérielle consistant à mettre à jour et en forme les listes électorales. Le numéro d'émargement de la carte électorale peut varier ainsi que celui du bureau de vote habituel, notamment en cas de changement d'adresse. Cette situation ne remet pas en cause votre qualité d'électeur.

Il est donc important de bien vérifier le numéro de votre bureau de vote avant de vous déplacer.

Le maire attire votre attention sur le fait qu'il est possible de voter sans sa carte électorale, en présentant une pièce d'identité.

Les bureaux de vote seront ouverts les 9 et 23 avril 2022, de 8h à 19h.